



## Exploitation de Haute Valeur Environnementale

### Certificat

délivré à

**SCEA VIGNOBLES ARNAUD ET MARCUZZI**

**CHÂTEAU DU PAYRE**

**13 LE VIC**

**33410 CARDAN**

**N° SIRET : 353 268 931 00014**

au titre du

### Niveau 3

**de la Certification Environnementale des exploitations**

Articles D.617-4 et D.617-7 à D.617-11 du code rural et de la pêche maritime

Cette certification est valable 3 ans à compter du 02/04/2019 jusqu'au 01/04/2022 sous réserve du respect des seuils de performance environnementale.

La certification de niveau 3 permet l'utilisation de la mention «issus d'une exploitation à haute valeur environnementale» conformément à l'article D.617-4 du CRPM.

La certification peut être suspendue ou retirée dans les conditions visées Dans le décret n° 2011-694 du 20 juin 2011.

Fait à Paris

**A-Ver**

N°: VCE-3-1257 - 1V1

Le Président de l'Association OCACIA  
Emmanuel LEFEBVRE

**OCACIA Organisme Certificateur**

Agrément par décision du 15 février 2016 au titre des dispositions des articles D.617-19 et R.617-28 du CRPM  
118, rue de la Croix Nivert 75015 PARIS - tél : 01 56 56 60 50 - fax : 01 56 56 60 51 - ocacia@wanadoo.fr  
Association loi 1901 - n° SIRET : 429 539 174 00012 - Code APE 7120B.

Le certificat propriété d'OCACIA, doit lui être restitué sur simple demande  
Seul l'original signé de ce certificat est valable